



COMITE REGIONAL DES PECHEES MARITIMES & DES ELEVAGES MARINS D'AQUITAINE

12 Quai Pascal Elissalt - 64500 CIBOURE

☎ 05.59.47.04.00

Courriel : crpmem@peche-aquitaine.com

Site internet : <http://www.peche-aquitaine.com/>

Note de conjoncture régionale 2010 Secteur des pêches maritimes

Le cumul des résultats des deux criées d'Aquitaine a diminué de seulement 1,22% en tonnage et a augmenté de 15% en valeur. Ainsi, 5 681 tonnes ont été vendues sous criée en Aquitaine en 2010, pour un montant de 24 millions d'euros.

Les prix moyens de vente des produits sont en augmentation dans chacune des criées, avec une moyenne aquitaine qui s'élève à 4,24 €/kg soit 16% de plus par rapport à 2009.

Le contexte économique reste cependant difficile avec la mise en œuvre, ou poursuite, de mesure de gestion sur certaines espèces et la disparition d'entreprises de pêche. L'augmentation du prix du carburant inquiète également la profession.

Les faits marquants de 2010

Estuaire de la Gironde : arrêt de la pêche à l'anguille et à l'alose feinte pour cause de contamination aux PCB

Du fait d'un premier plan d'échantillonnage incomplet, des prélèvements complémentaires sur l'anguille ont été réalisés sur la Dordogne et la Garonne mais les résultats ne sont pas encore connus. Par contre, les prélèvements complémentaires prévus sur la Gironde (anguille et alose feinte) n'ont pas encore été effectués par les services vétérinaires. Cela devrait être fait dans les prochains mois.

Les pêcheurs de la Gironde ont donc bel et bien perdu leur saison de pêche pour ces deux espèces au complet. L'incertitude sur une possible réouverture en 2011 demeure. Les entreprises estuariennes sont ainsi encore plus fragilisées que l'année dernière.

A ces difficultés financières, s'ajoute une crainte supplémentaire. L'effort de pêche sur les civelles et les anguilles diminuent année après année (réduction des quotas et réduction du nombre de navires). La contamination des anguilles par les PCB et autres micropolluants n'annulera-t-elle pas tous les efforts consentis par la profession pour la restauration de ce stock ? Selon une étude du Cemagref en 2009, ces micropolluants perturbent les systèmes endocriniens, reproducteur, enzymatique, immunitaire, neuronal, nerveux central, ainsi que le stockage des lipides, la croissance et le bon fonctionnement des organes vitaux des anguilles...

Anguilles-Civelles

- **Plan de gestion de l'anguille**

Après avoir franchi les différentes étapes du processus (examen par la Commission européenne et par le Conseil scientifique du Conseil International pour l'Exploration de la Mer), le Plan de gestion de l'anguille (PGA) issu de la concertation entre les différents acteurs est maintenant actif en France. Il contient un volet national et des volets locaux, par Unité de gestion de l'anguille (UGA).

S'inscrivant dans le contexte européen de reconstitution des stocks, il contient, entre autres, des mesures de :

- Réduction de l'effort de pêche. L'objectif est de réduire de 30% la mortalité par pêche en trois ans et de 40% sur le stade civelle. En 2015, la réduction de mortalité par pêche devra être de 60% pour les trois stades (anguilles de moins de 12 cm, anguille jaune et anguille argentée). Pour atteindre cet objectif, la durée des saisons pourra être raccourcie. Des quotas par bassin sont, dès le début de la saison 2010-2011, fixés par les ministères.
- Améliorations de l'état de l'environnement (pollutions, perte d'habitats, barrage sur les routes migratoires, etc...).
- Repeuplement. Un programme de repeuplement qui concernerait 5 à 10 % du total des captures de civelles. A terme, 60% des captures devraient être réservées à ce programme.

- **Absence de quotas CITES**

Après d'après négociations entre les pêcheurs professionnels, les ministères (MAAPRAT et MEDDTL), le MNHN (Muséum National d'Histoire Naturel) et le comité de gestion de la CITES, et malgré l'adoption du PGA, aucun quota à l'exportation hors Union européenne n'a été accordé pour la saison 2010-2011.

C'est un réel coup dur pour la profession puisque c'est grâce à ce marché que les prix se maintenaient à un niveau très élevé.

- **Repeuplement**

Le MAAPRAT et MEDDTL ont également lancé en décembre un appel à projet pour des opérations de repeuplement d'anguilles en France. Même si les prix du marché du repeuplement européen et français ne seront jamais aussi élevés que les prix des exportations vers la Chine, il est impératif que ce marché se mette en place rapidement et que les professionnels y soient pleinement associés. Les pêcheurs d'Aquitaine marins et fluviaux sont en train d'étudier la possibilité de répondre à cet appel d'offres pour des opérations régionales.

- **Guide de bonnes pratiques**

Par ailleurs, la profession est en train de rédiger un guide de bonnes pratiques de la pêche à la civelle. Il devrait être terminé dans les prochaines semaines et est destiné aux professionnels.

Aires marines protégées :

Les acteurs de la pêche professionnelle s'impliquent dans la mise en place des aires marines protégées en Aquitaine :

- PNM Gironde-Pertuis : après 2 ans de travail, cette mission d'étude en est à sa phase finale. Les professionnels sont très présents à chaque rencontre, mais il est difficile d'atteindre un consensus sur le conseil de gestion, les orientations de gestion et le périmètre du parc.

- PNM Arcachon : la mission a débuté son travail plus tardivement et les professionnels travaillent en partenariat avec la mission sur l'état des lieux de la pêche professionnelle. Il est nécessaire de réfléchir en amont aux orientations de gestion souhaitées par la pêche professionnelle.

- Natura 2000 Carcans-Hourtin : suite à la décision du Conseil du CRPMEM du 02 avril 2010 votant en faveur du portage du DOCOB par le CRPMEM-Aquitaine, la structure a déposé son dossier de candidature, en association avec la LPO Aquitaine et l'ADERA. La réponse est attendue courant janvier 2011.

- Autres sites Natura 2000 : pas d'avancées majeures. Le COPIL du site « Tête de canyon du Cap Ferret » s'est réuni mais aucun opérateur n'est désigné.

Coquillages :

Palourdes : évaluation 2010 des stocks de palourdes

Ifremer et le Comité local d'Arcachon ont relancé cette année l'évaluation des stocks de palourdes sur le bassin d'Arcachon (les dernières évaluations ont été faites en 2006 et 2008). Il ressort de l'étude que les effectifs et la biomasse de palourde japonaise sont en très forte hausse par rapport à 2008 (+ 40% d'individus et + 27% du tonnage). Cependant la fraction exploitable de palourde japonaise ($\geq 35\text{mm}$) est en forte baisse par rapport à 2008.

La biomasse totale exploitable est estimée à 919 tonnes contre 1159 tonnes en 2008 ce qui correspond à une diminution de 21%.

De ce fait, les professionnels ont décidé de maintenir la fermeture des 2 réserves de pêches intégrales jusqu'aux résultats de la prochaine évaluation des stocks en 2012 ainsi que la fermeture de la pêche le

dimanche. L'effort de pêche reste contrôlé et le nombre de licences attribuées pour 2011 est bloqué à 57 comme l'année dernière.

Coques et moules :

Cette année la saison de pêche aux coques et aux moules a été bonne. Les prix moyens sont cependant très bas 50cts d'euros pour la moule et aux alentours de 1.40euros pour la coque. Cela est principalement dû au manque de concurrence entre les acheteurs.

Pescatourisme :

La mise en place des groupes axe 4 Pays Bassin d'Arcachon Val de L'Eyre et Côte Basque Sud Landes permet de développer des démarches collectives de diversifications des activités, notamment par la valorisation touristique du secteur de la pêche grâce au pescatourisme. Le pescatourisme consiste à embarquer des touristes sur un navire professionnel armé à la pêche afin de leur faire découvrir le métier de pêcheur et de les sensibiliser à l'environnement marin. Cette activité permet au professionnel d'obtenir un revenu complémentaire et de valoriser l'image de ses produits. Un projet de pescatourisme réalisé durant l'été 2010 sur le bassin d'Arcachon à titre expérimental montre que ce produit touristique lié à la pêche professionnelle et à l'ostréiculture a un potentiel de développement en Aquitaine. Sur le quartier maritime de Bayonne un projet de pescatourisme est également envisagé mais se heurte pour l'instant à des problématiques réglementaires et de sécurité.

Carburant :

Les professionnels de la pêche sont inquiets, le prix du carburant augmente et frôle aujourd'hui un seuil critique qui menace l'équilibre économique et social de leurs entreprises.

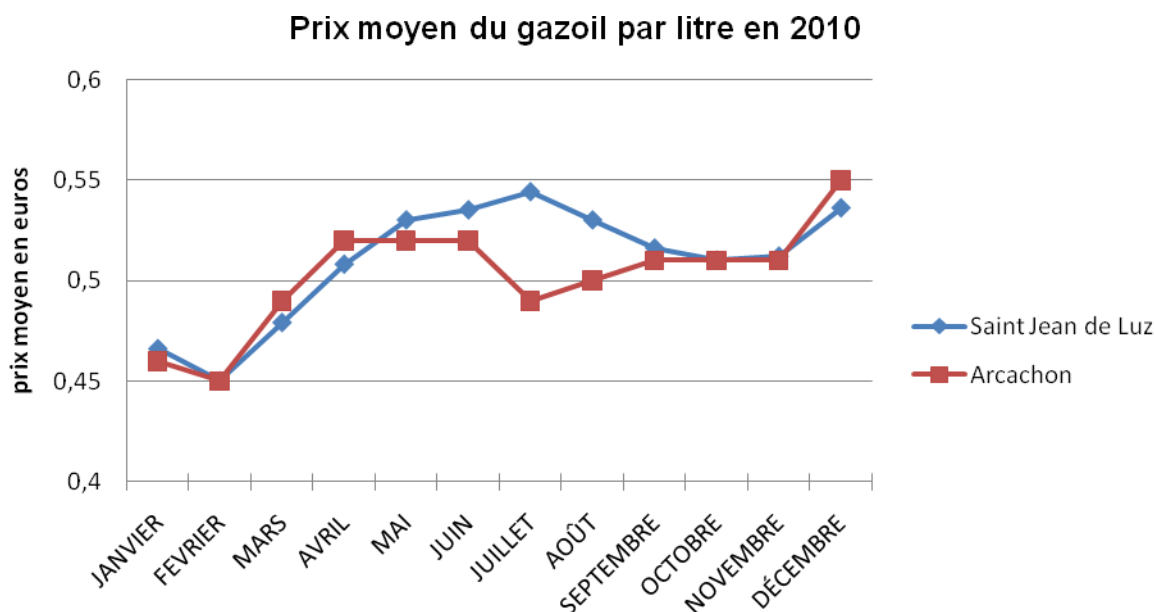


Figure 1: Prix moyen par mois du litre de gazoil en 2010 (données sources: Coopérative La Basquaise, Coopérative Maritime d'Arcachon)

La flottille régionale (source Base Pêche Aquitaine)

❖ Plan de sortie de flotte :

Cette année 7 navires aquitains ont quitté la flottille au titre du plan de sortie de flotte Anguille :

Immatriculation	Nom	Quartier	Metier	Longueur totale	Tonnage (GT)	Puissance motrice
719981	LE GUEPARD	ARCACHON	Vedette intra bassin	5,47	1,23	29
802064	DENEZ II	BAYONNE	Couralin	5,86	0,83	29
295105	VERITE	BAYONNE	Couralin	5,3	1	7
703321	HUTCH	BAYONNE	Couralin	6,45	0,55	29
313244	GUAZEN-BETHI	BAYONNE	Ligneur	9	3	73
667879	LE BAROUDEUR	BORDEAUX	Estuarien Chalutier	11,87	9	88
904467	HUBRI	BORDEAUX	Estuarien fileyeur	6,61	0,69	74

Table 1 : Liste et caractéristiques des navires aquitains sortis au PSF Anguille 2010 (données sources : DDTM, CLPMs, CRPMEM Aquitaine)

Au 31/12/2010, on compte 300 navires aquitains armés à la pêche, soit une diminution de 13 unités par rapport au 31/12/2009.

Parmi les 300 navires, 112 sont immatriculés à Arcachon (17 sorties et 15 entrées), 145 à Bayonne (18 sorties et 12 entrées) et 43 à Bordeaux (7 sorties et 2 entrées).

En 2010, 43 bateaux ont quitté la flottille aquitaine, dont 7 au titre du PSF Anguille et 3 après un naufrage (Epaulard, Vent Divin et Côte d'Argent). Parmi les 30 entrées dans notre base de données, 6 correspondent à la régularisation de navires pêchant les bivalves sur Arcachon et 1 à l'introduction d'un navire spécialisé pour les algues et les déchets sur Bayonne.

Avec une perte nette de 4.2% de son effectif, la flottille a enregistré une perte totale de tonnage de 787.58 GT et une perte de puissance de 1950 kW.

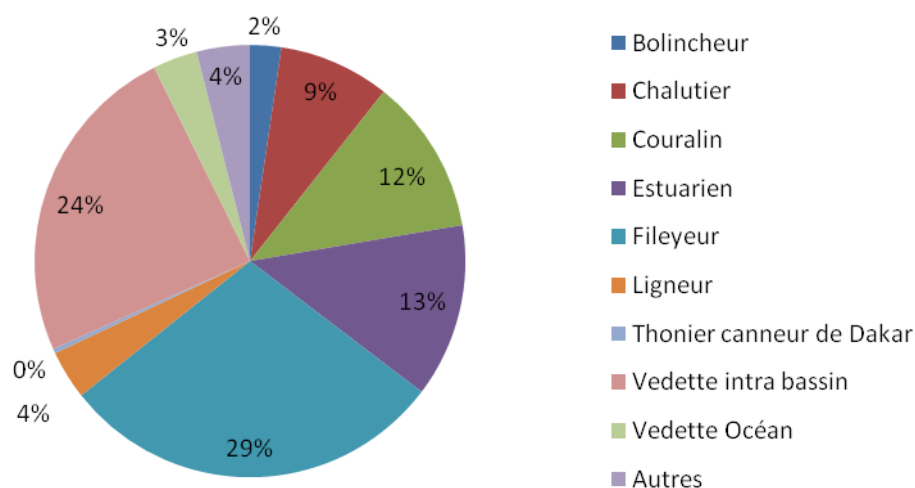


Figure 2: Composition de la flottille aquitaine au 31/12/2010 par métier (données sources : DDTM, CRPMEM Aquitaine)

En terme de métier, on note une perte de 13.95% des couralins, 9.31% des estuariens et 9.88% de vedettes intra bassin. Il ne reste plus qu'un seul thonier canneur aquitain. Les nouveaux arrivants sont majoritairement des fileyeurs sur le quartier de Bayonne.

Métier	Sorties	Entrées	Bilan 2010
Chalutiers	-3	1	-2
Couralins	-6	0	-6
Estuariens	-7	2	-5
Fileyeurs	-3	10	7
Ligneurs	-4	1	-3
Vedettes intra bassin	-16	8	-8
Thoniers canneur de Dakar	-3	0	-3
Autres pour régularisation		7	7
Total	-42	29	-13

Table 2 : Bilan des entrées et sorties de la flotte par métier (données sources : DDTM, CRPMEM Aquitaine)

La répartition par taille de la flottille aquitaine montre une dominance de navires de 6 à 12m (56%) pratiquant des métiers très variés de petite pêche. Les navires de moins de 6m (18%) sont essentiellement des couralins, estuariens ou des vedettes intra bassin. Un seul fileyeur mesure plus de 50m.

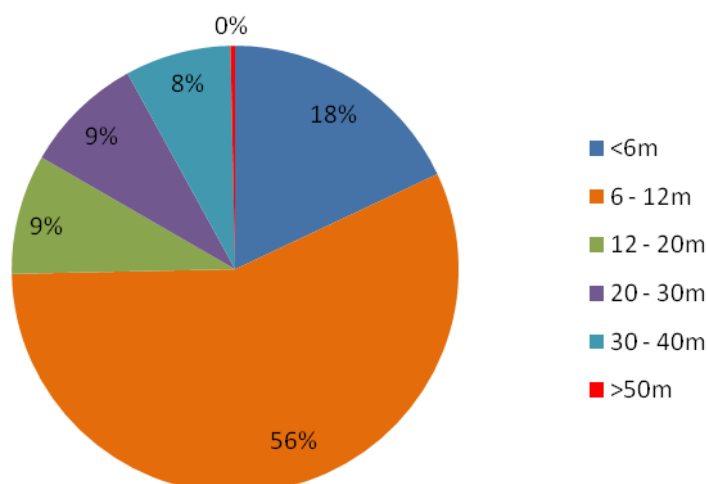


Figure3: Composition de la flottille aquitaine au 31/12/2010 par taille (données sources: DDTM, CRPMEM Aquitaine)

Les résultats des criées

N.B. : Les résultats des criées sont un des indicateurs de l'évolution du secteur mais ne permettent pas pour autant de révéler la situation économique globale de la filière et des entreprises de pêche de la région.

❖ Saint Jean de Luz

Sont mis en vente sous la criée de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure, une partie de la production des navires du quartier de Bayonne et des apports de navires extérieurs. Sont comptabilisés ici les ventes aux enchères et les ventes de gré à gré de thons débarqués à la criée. Ces chiffres ne prennent pas en compte les ventes gré à gré gérées à distance.

Le tonnage vendu à la criée de St Jean de Luz a diminué de 2.4% par rapport à 2009, et s'élève à **3 850 t**. Le chiffre d'affaire vendu en criée (**10.77 millions d'euros**) a quant à lui augmenté de 15%, avec un prix moyen des produits vendus sous criée de **2,80 €/kg** correspondant à une augmentation de 18% par rapport au prix moyen en 2009.

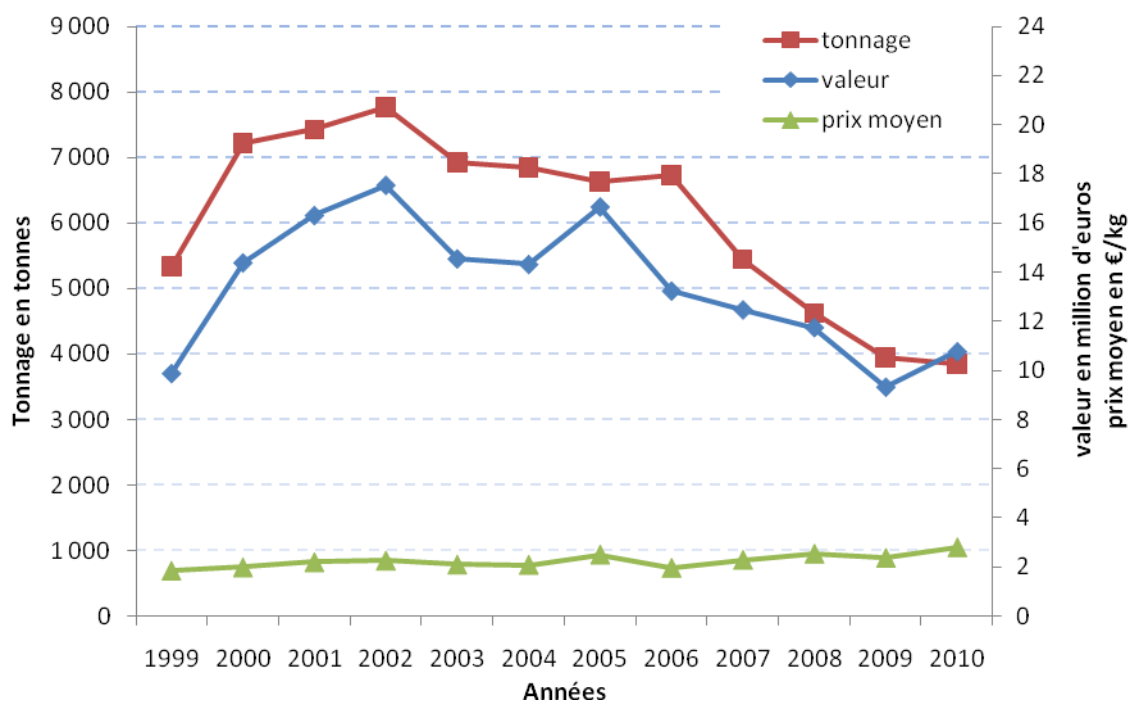


Figure 4 : Evolution des ventes à la criée de St Jean de Luz/Ciboure de 1999 à 2010 (données source: criée de St Jean de Luz/Ciboure)

TOP 5 DES ESPECES en volumes (t)

MAQUEREAU	1 136,86
GERMON	506,29
ANCHOIS	375,77
MERLU	307,71
MAQU.ESPAGNOL(GROS YEUX)	185,69

TOP 5 DES ESPECES en valeur (€)

SOLE	1 551 985,93
GERMON	1 516 755,62
MERLU	1 347 730,29
CALMAR	780 267,11
THON ROUGE	708 151,95

Espèces	Tonnage (kg)	Valeur (€)	Prix moyens (€/kg)	Pourcentage de la valeur totale	Pourcentage cumulé
SOLE	126 392,35	1 551 985,93	12,28	14,40	14,40
GERMON	506 291,00	1 516 755,62	3	14,08	28,48
MERLU	307 714,37	1 347 730,29	4,38	12,51	40,99
CALMAR	129 384,78	780 267,11	6,03	7,24	48,23
THON ROUGE	117 233,20	708 151,95	6,04	6,57	54,80
MAQUEREAU	1 136 864,64	571 680,43	0,5	5,31	60,11
ANCHOIS	375 774,50	568 989,19	1,51	5,28	65,39
BARS	58 704,98	377 280,38	6,43	3,50	68,89
CHINCHARD JAUNE	118 222,55	310 006,07	2,62	2,88	71,77
BAR DE LIGNE	19 328,20	281 078,35	14,54	2,61	74,37
ROUGET BARBET	31 649,51	276 090,80	8,72	2,56	76,94
BAUDROIE	34 295,01	257 142,93	7,5	2,39	79,32

Table 3 : Espèces totalisant environ 80% du chiffre d'affaire de la criée de St Jean de Luz/Ciboure en 2010 (données source: criée de St Jean de Luz/Ciboure)

Douze espèces représentent environ 80% du chiffre d'affaire des ventes de la criée de Saint Jean de Luz/Ciboure.

Première espèce en valeur, **la sole** a vu ses volumes augmenter de 41% avec un prix moyen en augmentation de 9% par rapport à 2009.

Les débarquements de **thon germon** ont augmenté de 3% par rapport à 2009 mais les ventes restent cependant stables car le prix moyen au kg a diminué de 2.77%.

La diminution des débarquements de **thon rouge** (-33%) a été en partie compensée par une hausse du prix moyen de 12.8% par rapport à 2009 et permet à cette espèce de rester dans le top 5 des ventes de la criée de St Jean de Luz.

Les débarquements de **merlu** ont augmenté de 13.9% en 2010 avec un prix moyen en légère augmentation (1.66%). Le retour du merlu dans la plupart des zones de pêche provoque cependant un engorgement du marché et une baisse du prix de vente. Afin de remédier à cette diminution les professionnels ont mis en place une démarche volontaire d'étiquetage individuel qui valorise la qualité du merlu de ligne et lui assure un meilleur prix.

Les débarquements de **calmar** ont été 2.4 fois supérieurs à celui de 2009. Le prix moyen de vente a diminué de 14.5%

Après cinq années consécutives de fermeture, la pêche à **l'anchois** a été rouverte en 2010 dans le Golfe de Gascogne. Ces cinq années de fermeture ayant fragilisé la flottille ciblant l'anchois et déstabilisé les marchés, la reprise en 2010 a été difficile. Le prix de vente moyen a été très bas, la profession espère reconquérir les marchés pour les années futures.

❖ Arcachon

Sont mis en vente sous la criée d'Arcachon la quasi-totalité des productions des navires immatriculés AC travaillant à l'Océan, une partie des productions du Bassin, et des productions de navires d'autres quartiers, par rapatriements de produits, ou par débarquement sur le port.

Durant l'année 2010, **1830 tonnes** de poissons ont été vendues à la criée d'Arcachon ce qui représente une augmentation de 1,3% par rapport à l'année 2009. Le Chiffre d'affaires vendu en criée est de **13,29 millions d'euros** et représente une augmentation de 15% par rapport à 2009. Le prix moyen des produits vendus sous criée de **7.26 €/kg** a quant à lui augmenté de 13,7%.

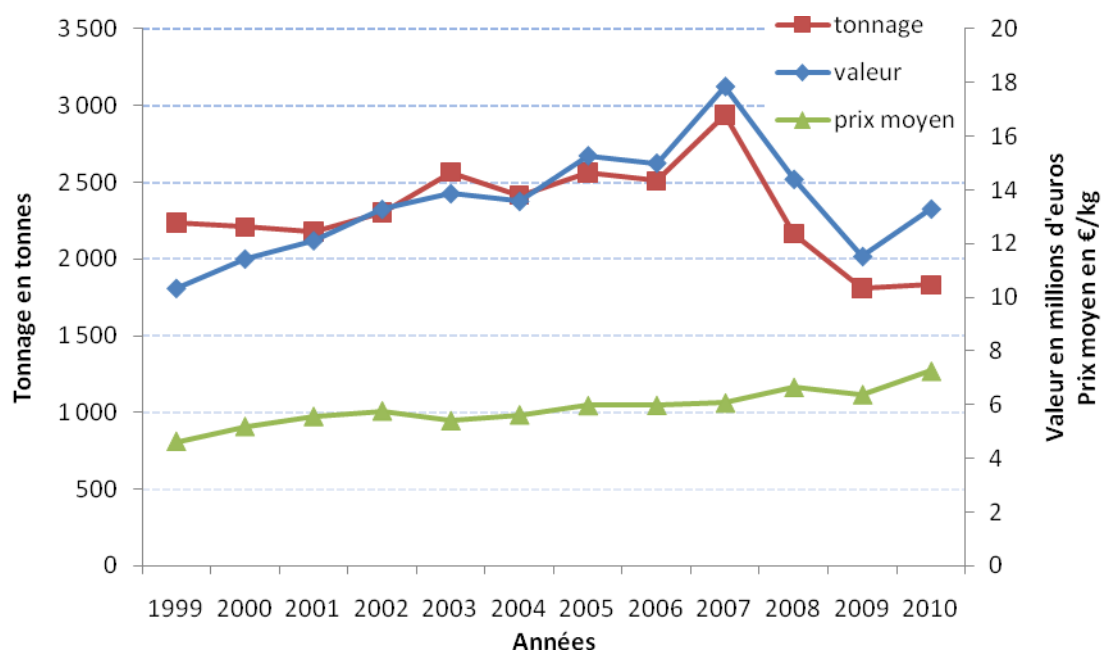


Figure 5 : Evolution des ventes à la criée d'Arcachon de 1999 à 2010
(données source: criée d'Arcachon)

Si les ventes en criée ont augmenté en 2010 par rapport à 2009, elles ne rattrapent pas les ventes de 2008 (334 T en moins pour une perte de 1 million d'euros par rapport à 2008). Le prix moyen a quant à lui augmenté de 0,61 €/kg depuis 2008. Il est également important de noter que les tonnages ont été conservés malgré la diminution du nombre des bateaux. Les volumes de la flottille active en 2010 sont en augmentation de 10% par rapport à 2009.

TOP 5 DES ESPECES en valeur (€)

SOLE	7 416 411,40
SEICHE	910 997,8
CALMAR	797 544,67
BAR	651 865,69
TURBOT	381 022,57

TOP 5 DES ESPECES en volume (t)

SOLE	608 584,21
SEICHE	261 978,20
CALMAR	150 243,80
BAR	82 437,30
MERLU	77 609,40

Espèces	Montant Brut	Tonnage (kg)	Prix moyen brut (€/kg)	Pourcentage de la valeur totale	Pourcentage cumulé
SOLE	7 416 411,40	608 584,21	12,19	55,77	55,77
SEICHE	910 997,87	261 978,20	3,48	6,85	62,62
CALMAR	797 544,67	150 243,80	5,31	6,00	68,61
BAR	651 865,69	82 437,30	7,9	4,90	73,52
TURBOT	381 022,57	29 961,35	12,7	2,87	76,38
CETEAU	359 888,23	75 466,60	4,77	2,71	79,09
SOLE POLE	343 790,27	44 431,50	7,73	2,59	81,67

Table 4 : Espèces totalisant environ 80% du chiffre d'affaire de la criée d'Arcachon en 2010 (données source: criée d'Arcachon)

Sept espèces représentent près de 80% du chiffre d'affaire de la criée d'Arcachon.

Le tonnage de **soles** vendu en 2010 est supérieur de 43% au tonnage vendu en 2009. Le prix moyen de vente de 12.19€/kg reste stable par rapport à 2009. Alors que le 1^{er} trimestre 2010 a été plutôt moyen en terme de volumes débarqués, la saison s'est prolongée de manière exceptionnelle jusqu'au mois de juillet. Depuis novembre, très bonne reprise avec une météo d'hiver propice : une bonne saison qui se poursuit avec des débarquements record durant les 3 premières semaines de janvier 2011.

Pour la **seiche**, on assiste à une augmentation du tonnage de 10% et des ventes de 14% par rapport à 2009. Les ventes restent cependant 37% inférieures à celles de 2007. Si le prix moyen avait augmenté de 34% entre 2007 et 2008, il n'a augmenté cette année que de 4%.

Les quantités de **céteaux** débarqués en 2010 ont diminué de 36% par rapport à 2009. Le prix moyen au kg a quant à lui augmenté de 15%.

Les ventes de **calmars** sont en très nette augmentation cette année : elles ont été multipliées par 2,4 par rapport à 2009. Le prix moyen de vente a quant à lui diminué de 5.4%.

Pour le **bar**, le recul est de 39% en tonnage et 38% en valeur par rapport à 2009. En augmentation de 2,76% seulement, le prix moyen n'a pas permis de compenser les pertes de tonnage.